

Le SNPTES présent pour le lancement de la concertation sur la reconnaissance des missions de formation des enseignants-chercheurs

Alain FAVENNEC, secrétaire général adjoint et Jérôme GIORDANO, secrétaire technique national

Le SNPTES a répondu favorablement à l'invitation de Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui lançait, ce 29 mars, une concertation sur la reconnaissance des missions de formation des enseignants-chercheurs et des enseignants.

Le SNPTES a profité de cette occasion pour dénoncer, une nouvelle fois, toutes les violences qui se sont exercées, récemment, dans quelques établissements d'enseignement supérieur.

La Ministre, dans un discours d'ouverture, a présenté quelques pistes de réflexion, mais a surtout ancré sa position sur le fait, bien réel, qu'il est plus que nécessaire que l'avancement des enseignants-chercheurs ne se fasse plus en prenant essentiellement en compte l'activité de recherche et, *in concreto*, les publications et référencements, mais tienne compte des autres activités et, notamment, de manière large, des missions de formation.

Pour la Ministre, cette dernière reconnaissance et surtout la manière dont elle pourra s'exercer (modifications statutaires, changements dans les pratiques, etc.) demande, avant tout, un travail de fonds qui pourra s'accomplir au sein de cette concertation. Elle a annoncé, cette fois à court terme, (2019) une reconnaissance de cet engagement pédagogique au travers des moyens indemnitaires (primes et politiques indemnitaires).

Le SNPTES a rappelé quelques points sur lesquels il conviendra de travailler. Tout d'abord, il a insisté pour que cette concertation ne se limite pas aux seuls enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs de universités) mais soit élargie à nos collègues enseignants exerçant en établissements d'enseignement supérieur (agrégés, certifiés, professeurs des écoles, conseillers principaux d'éducation, etc.), cette demande du SNPTES a bien été retenue par la Ministre. Sur ce dernier point le SNPTES demande, en particulier, la possibilité, pour nos collègues enseignants, de bénéficier de voies d'accès plus larges aux fonctions d'enseignants chercheurs ou de chercheur. Par ailleurs, le SNPTES, a rappelé, concernant l'indemnitaire, que l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur (enseignants et BIATSS) demeurent, sur ce point, les personnels les plus mal traités de la fonction publique. Si un effort doit être fait sur ce point, il convient, nécessairement, que notre ministère veille à ce que l'autonomie des établissements ne demeure pas un frein ou un barrage à un rattrapage qui, pour des questions d'équité, devrait être significatif!

Concernant les carrières, le SNPTES rappelle, pour justifier, s'il en était besoin, ses demandes, que 24 % des maîtres de conférences partent en retraite en étant seulement en classe normale, nous sommes loin de l'obligation réglementaire récente de voir chaque fonctionnaire bénéficier, au moins, dans sa carrière d'un avancement de grade! Le SNPTES demande donc à ce que cette concertation soit l'occasion d'étudier la possibilité de créer un seul et grand corps d'enseignants-chercheurs (par fusion des corps actuels) et d'élargir, bien entendu, les possibilités de recrutements, d'avancements et de carrière.

Le SNPTES, profite aussi de cette concertation pour rappeler que notre système actuel d'avancement, pour différentes raisons, pénalise, de fait, une majorité de femmes et, même si les lignes ont tendance à bouger, un seul exemple, extrême, le pourcentage de femmes -moins de 20%- accédant au dernier échelon de la classe exceptionnelle de professeurs des universités, permet d'illustrer la situation!

Le SNPTES a été heureux d'entendre la Ministre se référer à la notion de communauté universitaire en précisant, de manière appuyée, que les BIATSS participent aussi, très largement, aux missions de formation.

Le SNPTES, bien entendu, répondra présent lors des différents ateliers organisés dans le cadre de cette concertation et il y prendra sa part d'initiatives et de propositions -nous n'avons pas pour habitude de pratiquer la politique de la chaise vide.

Choisy-Le-Roi, le 30 mars 2018